

PASSENAUD ou la révolution du recyclage

Le secteur du recyclage est en pleine mutation.

Chaque entreprise, quel que soit son secteur d'activité, doit réduire son impact environnemental. Le déchet devient une nouvelle ressource avec des débouchés naissants ou encore à imaginer.

Riche d'une histoire et d'une expertise de près de 120 ans, le groupe familial et indépendant Passenaud est au coeur de l'économie circulaire d'un vaste territoire. A sa tête, la fratrie dirigeante - 4^{ème} génération du nom - a choisi d'aborder avec ambition ce qu'elle considère être un tournant décisif dans la profession.

La dynamique est en marche avec un plan d'investissement de 40 millions d'euros sur trois ans.



SOMMAIRE

L'ADN du recyclage - p.3

Minimiser la production de déchets - p.5

Accompagner la création de filières - p.6

Décarboner nos activités - p.7

40 M€ d'investissements - p.8



L'ADN du recyclage

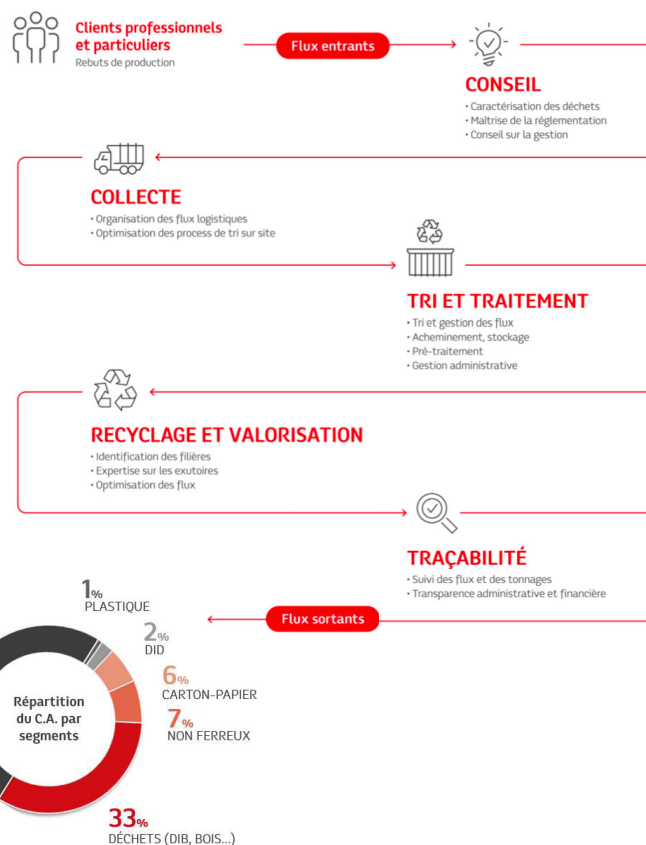
Passenaud assure la **gestion complète des déchets** (tous types, qu'ils soient solides ou liquides) au service de tous les acteurs de l'économie et du territoire : professionnels, collectivités et particuliers.

De l'**analyse du besoin à la valorisation matière**, l'entreprise évolue dans un environnement global, complexe et extrêmement réglementé, avec un objectif prioritaire : proposer des solutions innovantes et sur-mesure pour accompagner ses clients au plus près de leurs objectifs d'optimisation de leur poste déchets. Car **il est aujourd'hui inconcevable pour Passenaud de poursuivre son métier sans considérer avant tout les enjeux de transition énergétique et environnementaux.**



Repères

- Lancement de l'activité en 1907
- Dirigeants et actionnaires (100%) : Marie-José Yvon-Passenaud, Hervé et François Passenaud
- Filiales : Passenaud Recyclage, Passenaud Entretien, Passenaud Environnement, Sosarec, MPSE, Denis Passenaud, Le Feuvrier, Henri Passenaud
- CA FY2024 : 160 M€
- 246 salariés (au 31/05/24)
- 14 sites d'exploitation sur plus de 10 départements (Ouest et Centre de la France)
- 480 000 T de produits traités (2024)
- Certifications ISO 9001 et ISO 14001
- Démarche RSE depuis 2022



« Qu'il est loin le temps où notre activité se résumait à celle de « ferrailleur ». Plongée dans le secteur du recyclage depuis 1907, notre famille a su insuffler un développement permanent à l'entreprise, avec des opérations de croissance externe successives qui en ont fait aujourd'hui une solide ETI française. Attachée à notre indépendance, notre direction reste familiale et préserve le même esprit de travail, de proximité et de performance qui a toujours fait notre succès. »

Marie-José Yvon-Passenaud



Aujourd'hui, chaque entreprise ou collectivité doit s'engager à réduire son impact environnemental.

L'accompagnement de Passenaud devient alors **une composante clé de la réussite de la transition écologique des entreprises.**

Il passe par 3 enjeux :

- Produire moins de déchets
- Accompagner la mise en place de nouvelles filières et concevoir des solutions pour le recyclage et la réutilisation de ces déchets
- Accompagner plus globalement la décarbonation de chaque secteur d'activité, en montrant l'exemple.



Déchets solides, liquides, dangereux ou non

Zoom

LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES

Depuis 2009, MPSE déploie son expertise de la gestion des déchets liquides et boueux au sein du Groupe Passenaud :

- Assainissement : pompage, nettoyage haute pression et curage
- Vidange de fosses
- Débouchage de canalisations
- Diagnostics vidéos de réseaux
- Dégazage et enlèvement de cuves à fioul
- Pompage et nettoyage de machines chez les industriels
- Transport de matières liquides dangereuses.



Ses références : le Conseil départemental de la Sarthe, le SDIS72, de grands industriels comme Howmet, GKN Driveline, NTN transmission Europe, Mecachrome, sans oublier l'ACO. Pour ce dernier, le pompage, le transport et l'évacuation des déchets liquides représente en moyen 4500 tonnes sur l'épreuve des 24H du Mans !

Minimiser la production de déchets

Passenaud met en place des solutions innovantes pour optimiser et réduire la production de déchets liée à l'activité de ses clients.

Celles-ci s'appuient sur un audit et une approche personnalisée de chaque situation et problématique industrielle. Pour chaque client, il s'agit donc de déterminer l'origine des déchets, leur nature, leur quantité, d'identifier les filières de traitement, les solutions alternatives, et de mettre en œuvre les modes de gestion les plus performants sur les plans économiques et environnementaux.

Cette démarche nécessite selon les cas, de :

- Repenser globalement la chaîne de production
- Concevoir ou implémenter de nouveaux outils pour le recyclage sur une ligne
- Mettre en place des solutions de financement spécifiques, parfois réalisées en partenariat
- Etc.

Exemples

AERONAUTIQUE

Un fabricant majeur spécialisé dans la mécanique de précision

produisait une très grande quantité de déchets aluminium, sous la forme de fils fins et volumineux.

Passenaud a accompagné l'industriel dans sa réflexion et la conception d'un procédé de compactage de ces fils en galets.

- Nettement moins volumineux, le transport de ces déchets est réduit et facilité, générant une économie substantielle en CO2

AUTOMOBILE

Un fabricant leader sur le secteur des composants pour l'automobile et l'aéronautique souhaitait réduire sensiblement ses déchets de production.

Après audit, Passenaud a proposé une adaptation de la production, débouchant sur la création de nouvelles lignes et la réorganisation complète des points de collecte. Ce projet a été rendu possible grâce à un montage financier partenarial inédit.

- En plus de minimiser les volumes de déchets produits, les conditions et le bien-être au travail ont été nettement améliorés : réduction de la manutention et des déplacements internes, collecte plus ergonomique,...



Accompagner la création de filières

Passenaud s'inscrit dans la volonté gouvernementale relative à la loi sur l'antigaspillage et l'économie circulaire de 2020 (AGEC), et participe au développement de nouvelles filières de tri et de valorisation matières et énergétiques.

Une expertise métier au service des éco-organismes

En tant qu'acteur majeur sur son secteur, Passenaud dispose des équipements, des solutions et de l'expertise métier pour travailler en partenariat avec les éco-organismes, à l'instar d'Ecologic, Ecosystem (déchets électriques et électroniques - DEEE) et de Valobat (produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment - PMCB).

L'enjeu de la simplicité et la connaissance terrain

Dans un contexte de développement des éco-organismes, le Groupe considère que la simplicité des procédures et la prise en compte des contraintes terrain des producteurs sont des facteurs clés de succès de la démarche motivée par la loi AGEC.

A ce titre, le Groupe apporte en amont conseils et expertise aux fédérations et aux acteurs impliqués.

L'entreprise poursuit également sa montée en compétences dédiées REP avec le renforcement permanent des équipes.

La Responsabilité Elargie des Producteurs

La loi AGEC repose sur le principe du « pollueur - payeur » : celui qui fabrique, distribue ou importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, réutilisation ou recyclage appropriées pour son produit.

Il en découle la définition de filières à « Responsabilité Elargie des Producteurs » (REP), dispositifs particuliers d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits.

Les producteurs de ces filières choisissent généralement de mettre en place des structures collectives à but non lucratif (éco-organismes) ou un système individuel pour la gestion des déchets issus de leurs produits.

Après avoir récolté les éco-contributions auprès des producteurs, les éco-organismes choisissent soit de redistribuer les fonds aux collectivités territoriales ou à d'autres opérateurs, soit de les utiliser pour contractualiser eux-même avec des prestataires pour assurer la collecte et le tri de ces déchets.

La France est l'un des pays ayant le plus recours à ce dispositif.

DECHETTERIES PROFESSIONNELLES POUR LE BATIMENT

Passenaud aménage ses sites pour répondre aux besoins de collecte en 7 flux des entreprises du bâtiment, dans le cadre de la REP du secteur.

- A la clé, de nombreuses implications : création d'un poste d'accueil spécifique sur chaque site, tri et traçabilité des matières, facturation, renforcement des moyens de collecte chez les producteurs,...



Décarboner nos activités

A l'heure où toutes les entreprises engagent une réflexion pour décarboner leurs activités, par conviction ou sous le coup de nouvelles normes et objectifs gouvernementaux, le recyclage s'impose comme une solution primaire et évidente à renforcer. Son impact est extrêmement significatif pour réduire les émissions de CO₂, la consommation d'énergie, etc. (cf. encadré ci-contre).

La recherche de solutions toujours plus durables pour réutiliser les déchets produits et leur donner une seconde vie, complète la démarche et mobilise les équipes Passenaud au quotidien.

Indicateurs environnementaux

Selon le Federec, le marche du recyclage représente (2021) :

- 12,9 Mt de ferrailles, soit l'équivalent de 1277 Tour-Eiffel
- 22 Mt de CO₂ évitées soit 94% des émissions annuelles du transport aérien français ou 17% des émissions annuelles du parc automobile français
- 121 TWh de consommation d'énergie primaire évitée grâce au recyclage, soit le besoin en énergie de 8 réacteurs nucléaires ou 4,2% de la consommation d'énergie primaire totale de la France en 2021 (2856 TWh)
- 77% d'économie d'énergie réalisée grâce au recyclage du carton

Un projet d'entreprise renforcé

Si Passenaud exerce naturellement et depuis près de 120 ans son activité avec une conscience environnementale aigüe, la direction de l'entreprise a décidé d'écrire un nouveau projet collectif. Celui-ci vise à intégrer l'ensemble des enjeux RSE dans l'ADN de l'entreprise pour que son activité soit structurellement organisée et vécue autour de cette responsabilité.

Dès 2022, elle lançait son premier diagnostic RSE, suivi en 2023 de l'établissement de son premier bilan carbone. L'élaboration d'une stratégie RSE complète, associée à un plan d'actions avec des objectifs définis et des indicateurs précis à suivre, a été présentée début 2025.

Cette **politique RSE** s'articule autour de 3 piliers :

- Passion - professionnalisme - proximité : pour guider et satisfaire les parties prenantes aux enjeux de la décarbonation (tri, réduction des émissions de gaz à effet de serre, durabilité des prestations,...)
- Préservation - partenariat : pour adapter l'entreprise au changement climatique et en atténuer les causes (pollution, approvisionnement, consommation d'énergie, transport, ...)
- Prévenance - protection : pour garantir aux salariés un climat professionnel stimulant et épanouissant.



Un plan d'investissement à 40 M€

Face aux évolutions opérationnelles du métier, aux changements normatifs et réglementaires notamment en termes de protection environnementale, et aux nouveaux enjeux liés au bien-être des collaborateurs au travail, Passenaud accélère son plan d'investissements.

Au-delà des 6 millions d'euros annuels, traditionnellement consacrés à l'amélioration des équipements du Groupe, celui-ci mène plusieurs chantiers et recrutements en parallèle pour se doter d'une infrastructure et de sites parfaitement en phase avec les enjeux du recyclage de demain.

L'enveloppe se monte à 40 millions d'euros sur 3 ans (2023 - 2027).

S'équiper chaque année de matériel innovant

4%

du CA annuel
investi dans du
matériel innovant

Si l'entreprise possède déjà une flotte conséquente de camions, grues, installations et machines outils, elle octroie chaque année environ 4% de son chiffre d'affaires à l'acquisition de matériels innovants pour gagner en efficacité, performance, sécurité et adaptabilité vis-à-vis de ses clients.



11 500 BENNES
7, 10, 15, 20, 30 M³



150 COMPACTEURS
pour carton, plastique...



140 ENSEMBLES
ROUTIERS



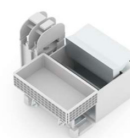
90 ENGINS
DE MANUTENTION
pelles, chargeurs, chariots,
élévateurs...



1 INSTALLATION DE BROyage
ET DE SÉPARATION DE MÉTAUX
De 2000 cv



5 PRESSES À BALLES
cartons et films plastiques



4 PRESSES CISAILLE
de 900 tonnes



CRÉATION D'UNE MINI DECHETTERIE MOBILE

Afin de répondre aux évolutions du secteur du bâtiment, Passenaud a conçu une solution compacte et mobile permettant le tri et le ramassage des déchets des producteurs sur leurs chantiers en flux différenciés.

- Concrètement, Passenaud met à disposition du client sur son chantier une remorque pré-équipée de 4 ou 8 contenants. Les opérations de tri, d'évacuation puis de pesage et facturation sont alors simplifiées. Une solution gagnante pour chacune des parties.

Réaménager les sites du Groupe

Les 14 sites du Groupe sont régulièrement audités en interne afin d'évaluer leur capacité à répondre aux évolutions réglementaires, anticiper les nouvelles attentes des filières ou clients, optimiser les process pour plus de performance et de confort au travail, etc.

Fort de son indépendance et de sa capacité d'investissement, Passenaud décide alors des travaux et du planning d'aménagement pour chacun d'entre eux (au-delà des 4% du CA investis chaque année).

Entre 2023 et 2027, quasiment tous les sites font ou feront l'objet de travaux. Déjà terminés à Vitré et Laval, plusieurs sites sont en cours de travaux avec parfois des évolutions majeures comme à Flers (61) et Champagné (72), quand d'autres débiteront prochainement comme à Courbépine, Nogent le Rotrou, Lisieux,...

A chaque fois, les enjeux consistent à agrandir les bâtiments ou les espaces pour mieux gérer les activités, améliorer le parc immobilier et les locaux, suivre l'évolution des normes (ex. traitement des eaux, etc.) et optimiser les process industriels, logistiques et technologiques de chacun des sites.

Flers (61)

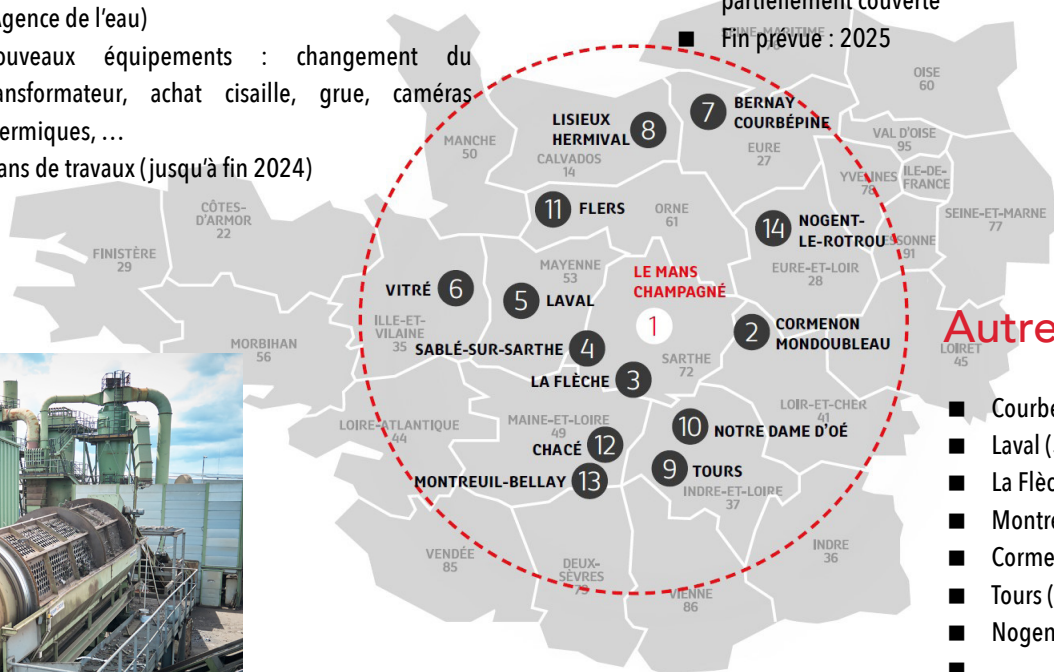
Extension du site et amélioration des équipements

- Budget : **6 M€**
- + 1 hectare (au total : 4,5 ha)
- Imperméabilisation du site et changement des systèmes de traitement des eaux (soutien de l'Agence de l'eau)
- Nouveaux équipements : changement du transformateur, achat cisaille, grue, caméras thermiques, ...
- 3 ans de travaux (jusqu'à fin 2024)

Champagné (72)

Extension du siège social et nouvelle plateforme

- Budget : **9 M€**
- + 4,5 hectares (au total 15 ha)
- Doublement des bureaux
- Création d'une plateforme de transit de déchets, partiellement couverte
- Fin prévue : 2025



Autres projets

- Courbépine (27)
- Laval (53)
- La Flèche (72)
- Montreuil du Bellay (49)
- Cermenon (41)
- Tours (37)
- Nogent le Rotrou (28)
- ...

Anticiper le risque incendie

Si l'incendie a toujours été un risque intégré dans la profession du recyclage, l'utilisation des piles et batteries au lithium notamment a multiplié les incidents ces dernières années. Instable à la chaleur et très sensible aux chocs, le lithium est pourtant aujourd'hui partout : cigarettes électroniques, trotinettes, voitures électriques, baskets lumineuses, lampes solaires, etc. Malheureusement, son isolement lors du tri et recyclage n'est pas encore « ancré dans les moeurs » ...

Face à cette problématique, Passenaud s'est doté d'une véritable procédure de gestion de crise et déploie d'importants moyens :

- Caméras, notamment thermiques, sur l'ensemble des sites
- Formation des équipes au risque incendie et à la gestion de crise
- Agrandissement des sites afin de créer des espaces dédiés à l'isolement des matières particulièrement inflammables
- Collaboration régulière avec les SDIS pour une meilleure connaissance des sites et une (in) formation de leurs équipes
- Rapprochement avec les communes d'implantation ou les clubs d'entreprises pour mettre en place des bases de données et des procédures de communication auprès des riverains (entreprises ou particuliers) en cas d'incident.



Recruter et former

Depuis 2017, les effectifs ont augmenté de + 60%, notamment du fait des croissances externes réalisées.

Compte-tenu de la structure actuelle du Groupe et des enjeux marchés, Passenaud a décidé d'investir pour renforcer ses équipes, à tous les niveaux.

- Création de postes d'encadrement (ex. : directeur d'exploitation)
- Création de nouveaux services (ex.: communication)
- Ajout de nouvelles compétences (qualité, chargé de missions REP et relations avec les éco-organismes, commercial grand compte,...)
- Poursuite d'une politique de formation technique régulière et de montée en compétences des équipes.



www.passenaud.fr

 Passenaud

Contact presse :

Sylvie Le Roux

06 28 69 05 24

sylvie.leroux@pressentiel.fr

 sylvie-le-roux-pressentiel

 @LeRoux_Sylvie